

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

30 octobre 2015 Berne, Université	Droit fondamentaux Exigences sécuritaires lors de manifestations Le Centre suisse de compétence pour les droits humains organise un colloque consacré notamment à l'harmonisation des droits fondamentaux avec les exigences sécuritaires lors de manifestations. La pratique des autorisations en matière d'autorisations et la manière de faire face à des manifestations non autorisées ou donnant lieu à des actes de violence seront l'objet d'approfondissements. Avec la participation de la professeure de l'Université de Genève Maya Hertig Randall et du professeur de l'Université de Neuchâtel Pascal Mahon.	Renseignements complémentaires: Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) Tél. 031 631 86 51 skmr@skmr.unibe.ch www.csdh.ch
5 novembre 2015 Genève, Maison des avocats	Résolution des conflits Sensibilisation à la médiation La Commission ADR (modes alternatifs de résolution des conflits) de l'Ordre des avocats de Genève donne aux avocats l'occasion de mieux comprendre les principes et la pratique de la médiation et le rôle que tient l'avocat dans ce processus. Un atelier avec des exercices pratiques, ouvert à 25 à 30 personnes au maximum.	Renseignements complémentaires: Ordre des avocats genevois www.odage.ch/formation-permanente/conferences/agenda
6 novembre 2015 Neuchâtel, Université	Divers domaines du droit Mesures provisionnelles La journée commencera par des conférences sur les mesures provisionnelles en matière civile, pénale et administrative. Les participants pourront leur préférer une conférence sur le nouveau Règlement européen sur les successions et une présentation de la liquidation du régime matrimonial en cas de séparation de biens. L'après-midi sera consacré aux nouveautés pour les praticiens dans les principaux domaines du droit.	Renseignements complémentaires: Secrétariat de la Faculté de droit/ Formation Tél. 032 718 12 22 droit.formation@unine.ch
12 novembre 2015 Neuchâtel, Université	Révision de la LAT Impact dans le canton de Neuchâtel La révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), entrée en vigueur il y a plus d'un an, introduit l'obligation des communes de collaborer par régions pour freiner le gaspillage du sol et redimensionner les zones à bâtir surdimensionnées. Le canton doit, pour sa part, instaurer une taxe de plus-value. La question de son prélèvement, du paiement des indemnités d'expropriation matérielle et de la mise en œuvre des plans directeurs régionaux sera examiné dans le contexte du canton de Neuchâtel.	Renseignements complémentaires: Faculté de droit UniNE Professeure Christine Guy-Ecabert christine.guy-ecabert@unine.ch
18 novembre 2015 Olten, Stadttheater	Droit de l'environnement Déficit d'exécution du droit de protection de la nature Le séminaire annuel de l'Association pour le droit de l'environnement s'intéresse aux mesures et aux instruments permettant une exécution efficace des normes de protection de la nature, notamment le besoin d'action incombant au législateur. Le cadre international conditionnant le droit de la biodiversité en Suisse et la pesée des intérêts lors de la protection de la nature seront abordés. Traduction simultanée.	Renseignements complémentaires: Association pour le droit de l'environnement (ADE) Tél. 044 241 76 91 info@vur-ade.ch www.vur-ade.ch/ade_reunions.php?#465
25 novembre 2015 Sion, Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB)	Résidences secondaires Effets de la Lex Weber Lors de cette Journée juridique valaisanne, des spécialistes exposeront les intentions des législateurs cantonaux qui doivent adopter des dispositions d'exécution du droit fédéral, la portée juridique de ces dernières pour les constructions existantes, leur modification, leur changement d'affectation et les nouvelles constructions, les éléments pertinents pour les notaires requis d'instruire des transactions immobilières ainsi que les exigences à l'adresse des autorités communales et cantonales en charge de la planification du territoire.	Renseignements complémentaires: Université de Fribourg Service de la formation continue Tél. 026 300 73 39 formcont@unifr.ch www.unifr.ch/formcont